

# Pomme de Terre

## Picardie



N° 22 23 Août 2016

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.*

- **La situation sur le terrain :**
  - o **Début des arrachages. La sénescence s'accroît sur variétés précoces à ½ précoces**
- **Mildiou :**
  - o **Analyse de risque MILEOS® → risque NUL à FORT selon les secteurs.**
- **Dartrose :** maladie qui s'exprime fortement cette année.

## La situation sur le terrain

- **La sénescence avance, quelques arrachages ont démarré.**

50% des parcelles du réseau sont désormais défanées (Amandine, Maryline, Lady claire). Les arrachages ont démarré timidement sur le secteur de Roye en chair ferme (Jazzy) et consommation (Agata), puis sur Saint Just en Chaussée en industrie précoce (Sinora).

Parmi les parcelles observées, la tendance est la suivante : 10% des parcelles sont encore vertes, 20% des parcelles commencent à se décolorer, le reste est défané.

D'après des observations flottantes, on peut noter que les variétés encore vertes sont des variétés demi-tardives à tardives (Taisyia, Challenger, Bafana) ou encore des fécules (Amyla).

- **Qualité des tubercules**

Les tubercules grossissent difficilement sur certaines parcelles où le feuillage est en sénescence avancée (parcelle flottante Lady claire). Cependant certaines parcelles montrent de beaux calibres. La situation est donc hétérogène cette année. La qualité n'est pas toujours au rendez-vous avec parfois de la gale commune, mais aussi des soucis de dartrose observés principalement sur Amandine, Charlotte et Agata (parcelles flottantes).

## MILDIOU

- ✓ **En parcelle**

Des taches de mildiou continuent à être observées sur notre réseau, mais celles-ci sont sèches, grâce aux chaleurs importantes.

✓ Analyse de risque MILEOS®

Tableau des risques mildiou établi à partir du modèle Miléos® le 23 août 2016 :

Station (localisation)	RISQUE POTENTIEL = POTENTIEL DE SPORULATION (Reserve de spores)			
	Niveau de risque	Variété sensible	Variété intermédiaire	Variété tolérante
Aizecourt le Haut	FORT	oui	oui	oui
Boves	FORT	oui	oui	oui
Assainvillers	NUL	non	non	non
Attilly	FORT	oui	oui	oui
Barbery	NUL	non	non	non
Beines	NUL	non	non	non
Coucy la Ville	NUL	non	non	non
Curly	FORT	oui	oui	oui
Ebouleau	FORT	oui	oui	oui
Forté	FORT	oui	oui	oui
Hérissart	FORT	oui	oui	oui
Inval	FORT	oui	oui	oui
La Houssoye (60)	NUL	non	non	non
Marcelcave	FORT	oui	oui	oui
Marchais	FORT	oui	oui	oui
Pleine Selve	FORT	oui	oui	oui
Templeux le Guérard	FORT	oui	oui	oui
Rothois	NUL	non	non	non
Saint Just en Chaussée	NUL	non	non	non
Thieulloy l'Abbaye	FORT	oui	oui	oui
Solente	FORT	oui	oui	oui
Vauvillers	FORT	oui	oui	oui
Verdilly	NUL	non	non	non
Vic sur Aisne	FORT	oui	oui	oui
Vron	FORT	oui	oui	oui

Le modèle MILEOS montre des réserves maladies nulles à élevées, par conséquent le risque potentiel est différent selon les secteurs.

Sur les stations de Vron, Vic sur Aisne, Thieulloy l'Abbaye, Templeux le Guérard, Plaine Selve, Marchais, Marcelcave, Inval, Hérissart, Forte, Ebouleau, Curly, Attilly, Boves, Aizecout le haut, la réserve maladie est élevée. Nous avons un risque potentiel quelle que soit la sensibilité variétale.

Sur les autres stations, la réserve étant nulle, il n'y a pas de risque potentiel à ce jour quelle que soit la sensibilité variétale.

En journée, les conditions sont peu favorables à la sporulation (peu d'humidité et beaucoup de chaleur). En revanche, attention aux conditions climatiques nocturnes avec une hygrométrie plus favorable à la sporulation.

#### LES CONDITIONS CLIMATIQUES FAVORABLES A LA SPORULATION :

Durée à 87% d'hygrométrie nécessaire pour avoir production de spores

- 6 heures à une température de 21°C

- 8 heures à une température de 15°C

- 17 heures à une température de 10°C

(Seules des données climatiques à l'instant T, permettent de connaître le risque réel)

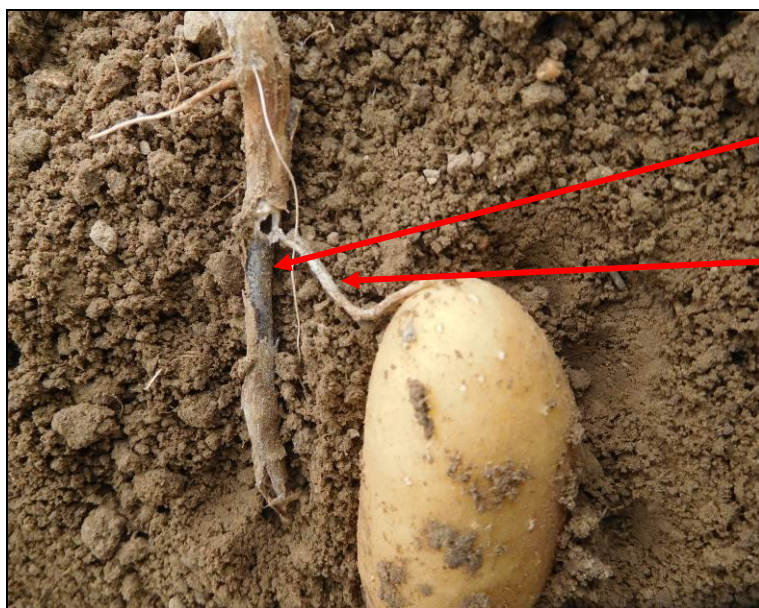
## DARTROSE:

### SITUATION :

Cette année, plusieurs parcelles en chair-ferme ont décroché brutalement avec un défanage prématuré. Ce défanage prématuré a engendré une perte de calibre et par conséquent une perte en rendement. Après analyse des symptômes on diagnostique la présence de sclérotés de dartrose sur plantes. Ce champignon est présent sur la base des tiges, stolons puis s'étend par la suite sur les tubercules. Les tubercules perdent ainsi en qualité.

### MALADIE :

L'optimum de développement de ce champignon se situe entre 25°et 30°C mais il peut se développer aussi à des températures moins élevées. Les sources de contaminations sont surtout les déchets végétaux, les adventices, mais aussi les microsclérotés portées sur les plants.



Décollement de l'enveloppe racinaire et ponctuations noires

Ponctuations noires déjà présentes sur le stolon

Source Pom Alliance

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Picardie : Arvalis Institut du Végétal, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Earl Deraeve, Expandis, Ets Charpentier, Téréos Syral, Ferme des Tilleuls, FREDON Picardie, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Mc Cain, Roquette, Sana Terra, Terre de France, Pom'Alliance, Touquet Savour - Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière Pomme de terre : S. Garson - GITEP - V. Pinchon - FREDON PICARDIE. **Directeur de la publication** : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture du Nord Pas de Calais Picardie -19 bis rue Alexandre Dumas - 80 096 AMIENS - Tél. : 03 22 33 69 00 – Fax : 03 22 33 69 99 - Publication gratuite, disponible sur les sites Internet [www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr) et [www.chambres-agriculture-picardie.fr](http://www.chambres-agriculture-picardie.fr) - **Coordination et renseignements** : Jean -Pierre PARDOUX- Chambre d'Agriculture de Picardie – Tél : 03 22 33 69 28 - E-mail : [jp.pardoux@somme.chambagri.fr](mailto:jp.pardoux@somme.chambagri.fr) ; Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto..